



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>>

## AVIS DE SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT

**Mademoiselle Sophie MARIOT** soutiendra une thèse  
**le 6 novembre 2008 à 14h**

\_\_\_\_\_

**salle des thèses**

**SPÉCIALITÉ : COMMUNICATION ED 483**

Titre de la thèse : Le patrimoine technique : Enjeux et perspectives d'un patrimoine en cours de constitution

Membres du jury :

CHEVALIER Yves, PR SIC, Université Bretagne Sud,  
FOURQUET-COURBET Marie-Pierre, MCF SIC, Université d'Avignon et des Pays de  
Vaucluse,  
JACOMY Bruno, HDR histoire des techniques, Musée des confluences, Lyon,  
JACOBI Daniel, PR SIC, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,  
MARCHIS Vittorio, PR Histoire des techniques, Politecnico di Torino, Italie,

Résumé de la thèse :

Le patrimoine technique fait partie des patrimoines en cours de constitution. Comme tout patrimoine culturel, les objets qui le composent subissent un processus de valorisation qui leur confère une valeur singulière et les rend surtout dignes d'être conservés : c'est ce qu'on appelle la patrimonialisation. cessant d'être des objets utiles, ils deviennent des sémiophores, signes de discours et de gestes (Pomian, 1990). En cela, il perdent leur valeur économique et en recouvrent une seconde, à caractère symbolique.

Pourtant, moins légitime que le patrimoine artistique, issu du quotidien des sociétés productives, longtemps indigne d'être pensé, en partie composé d'objets sales et encombrants, constitué d'éléments matériels et immatériels présents dans toute société humaine, le patrimoine technique tend à se distinguer d'autres patrimoines culturels.

Certes, il trouve une forme de reconnaissance par l'intermédiaire des institutions culturelles françaises "classiques" – comme peuvent l'être les musées et les conservatoires – mais il donne également lieu à de nouveaux établissements, plus soucieux de rentabilité économique et d'innovation technologique. En cela, il questionne la notion et les principes fondateurs de la patrimonialisation telle qu'elle est étudiée en Sciences de l'Information et de la Communication.

Cette recherche, propose, dans un premier temps et par une approche pluridisciplinaire, de définir la notion même de patrimoine technique, notion encore mal délimitée par une majorité d'acteurs culturels. Dans un second temps, partant de cette définition, un processus d'enquête qualitative élaboré et mis en oeuvre dans une trentaine de sites, tend à révéler les enjeux, les difficultés et les perspectives du patrimoine technique en matière d'innovation économique et de gestion de projet culturel. Cependant, le patrimoine technique, dès lorsqu'il réussit à être célébré et reconnu, court aussitôt un risque de dépatrimonialisation, en recouvrant une plus value qui peut redevenir économiquement exploitable.